

DEPARTEMENT
DE LA COTE D'OR

.....
ARRONDISSEMENT
DE BEAUNE

.....
Canton de Nuits Saint Georges

.....
Tél: 03 80 61 01 67

courriel :

mairie.villebichot@wanadoo.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE

.....
MAIRIE
DE VILLEBICHOT

.....
21700 Villebichot

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2019

Président : Monsieur Pascal GRAPPIN

Présents : MM. Franck PACOT, Fabrice JANNET, Philippe BEAUPOIL, Jérémie LENOIR,
Mmes Stéphanie JANDOT, Stéphanie PERRIER, Marie-Ange FAVRE.

Absents excusés : MM. Bruno CABRITA, Michaël TREVES, Pascal MURANO

DECISIONS MODIFICATIVES - OUVERTURES DE CREDITS

Vu l'article L2121-11 du CGCT,

Considérant l'urgence de délibérer sur des opérations d'ordre budgétaires,

Le Maire précise qu'il a été amené à convoquer le Conseil municipal en urgence afin de délibérer sur une décision modificative du BP 2018 au plus tard le 21 janvier 2019, date limite, afin d'être en mesure d'enregistrer avant le 31 janvier 2019 les opérations en régie concernant les travaux de rénovation de la Cure.

Il expose que durant l'année 2018 les membres du Conseil municipal et des bénévoles de la commune ont réalisé les travaux de rénovation de la Cure de la commune. Les dépenses réalisées pour l'achat des matériaux rentrent dans la définition des travaux en régie. Le Conseil municipal est autorisé à reverser en section d'investissement les travaux réalisés en régie au cours de l'exercice, en prévoyant l'inscription des crédits budgétaires permettant ce reversement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

Décide d'accepter l'urgence de la convocation du Conseil municipal le 21 janvier 2019.

Décide de procéder aux ouvertures de crédits suivantes pour les travaux en régie qui correspondent à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Compte 2132-040 pour la somme de 11 837.61

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Compte 722-042 pour la somme de 11 837.61